

Alph. Bussières	Frs Bertrand	1236 St-Sauveur	"	Edouard et Desanges Gaudreau	Pascal Gaudreau	St-Mathieu
Michel Boivin	Michel Brunet	1853 St-Sauveur	"	Edouard Lagacé	Irénée Caron	"
Augustin Martel	Soc. de Construct.	3531, 3531 qrt St-Jean	"	Ed. Létourneau	Asselin & Chamberland	St-Simon
Réasse Proteau	De Jos. Paradis	1050 à 1053 Charlesb.	Quittance	Johanny Lévesque	George Lévesque	St-Gabriel d'une rente
De Geo. Nap. Bel- leau	Alfred G. Belleau és-qté	3000 quartier St Jean	"	Magloire Gagné	Elzéar Gagnon	St-Fabien "
			"	Joseph Gagnon	Fortunat Gagnon dit Bozille	" "
			"	Théop. Marquis	Lazare Turcotte	Ste-Cécile d'une obllg.
						SHERBROOKE
Renouvellem. Vte à réméré	De Vo Jos. Houde Alb. Ed. Hookez Jean Larochelle	Alex. Guérard P. Alb. Lamonde Alfred Marois	Testament	De William Couture		Sherbrooke
	Wm Cook de deux Tha Brown	actes d'obligation Suc. De Vo Frs Roy	Transport	La même		"
		90, 91, 171 et 173 Ste- Foye	Ct de mariage	Wm Couture	De S. Morin	"
	Pierre Noël	Frédéric Lépine	Tutelle	Mineurs Desève		"
			Ball	F. W. Hatcher	Wm Wombwell	" 108 r
Donation	Ferd. Villeneuve Ab. Morton et al	Frs U. Villeneuve Joseph Morton	Ren. comm.	Do E. O'Bayle, épouse	F. M. McCarthy	" "
			Hypothèque	P. Barriau	S. J. Caron	" 500
	Joseph Joblu	Joseph Montreuil	Renonciation	Dlle Georgine Caron	Succ. G. Caron	Lennoxville
Cession	François Gagnon Cléophas Blais	Cléophas Blais Dlle Mathilda Gagnon	Vente	Les Filles de la Cha- rité de l'Hôtel-Dieu	P. Barriault	Sherbrooke 150
Déclar. de prop. et cession	Geo. Drolet et ux	Pascal Tremblay Lorette	Hypothèque	O. Chamberland et al	Sherb. L. & Mge Co	" 1500
Subrogation	Martin Bannou	Robert Ruthman	Vente	J. L. Terrill	Henri Sionneau	" "
			Quittance	Do H. C. Cabana	Callixte Morissette	" 138
	Jos. Benj. Trudel	Jos. Dubé	Hypothèque	Callixte Morissette	E. J. Tétu	" 250
	Dlle Elmire Pâquet	Michel Boivin	Quittance	F. D. Burton	Suc. E. H. Langmaid	Ascot
Mitoyenneté	W. E. Brunet	De Vo Jos. Picard	Vente	B. A. Land Co	Jules Bruno	Sherbrooke 700
			Hypothèque	Jules Bruno	Sherb. L. & Mge Co	" 1100
						TROIS-RIVIÈRES
	La Cité de Québec	Jos. Bédard sr	Obligation	Moïse Ferron	Ev. Garceau	407 St-Etienne
	Joacc. Bédard sr	Louis Lellèvre	Vente	Alex. Bolsvert	Antoine Bolsvert	242 Ste-Flore
	Louis Lellèvre	Joseph Ouellet	"	Le Shérif	Euch. Ricard	459 St-Etienne
			Obligation	Honorat Garceau	Max. Ferron	10 et 11 St-Sévère
			Transport	Trefflé Pratte et ux	F. X. Beauchemin	
			Partage	Oditon Bellemare	De Hercule Dorion	840, 1016 Yamachiche
			Obligation	Paul Langlois	De Trefflé Gélinas	364, 368, 369 et 358 Ya- machiche
Vente	Cléophas Voyer	Eusèbe Bérubé	Quittance	Adélar Lambert	Chs Lafrenière	
"	Pierre Coulombe	Joseph Bélanger	"	Elz. Gélinas	Jos. Bellemare	
"	Edouard Gaudreau	Pascal Gaudreau	"	Jos. Bellemare	Guil. Boucher	
"	Desanges Gaudreau		Obligation	Benj. Rabouin	Chs Carle	269 St-Bouffacé
Testament	Achille Gagnon	Louis Rioux	Vente	Prosper Lamy	P. J. Héroux	192 "
	Julie St-Pierre	Elz. Lévesque son époux	Obligation	Sever Villeneuve	Ad. Bolsvert	360 "
	De Jean Geo. Oscar	Chamberland à ses 2 mineurs, succés.	Obligation	Samuel Tranaman	Henry E. Hall	328 cité Trois-Rivières
Hypothèque	Oct. Thériault	W.D. Stroud & Sons Rimouski				
"	Joseph Bélanger	Fabien Coulombe				

CHAUDE FIN D'ÉTÉ

Si cela peut consoler les habitants de cette hémisphère, apprenons-leur que les Européens ont eu plus chaud que nous surtout pendant les dernières semaines.

Nous lisons en effet dans un de nos échanges parisiens :

"Depuis le 23 août, il n'est pas tombé une goutte de pluie sur notre pays desséché, et les températures maxima de ces derniers jours constatées au parc de Saint-Maur ont été : le 1er septembre de 28 degrés, le 2 du même mois de 31, le 3 de 34, le 4 de 27, le 5 de 29, le 6 de 32, le 7 de 36, le 8 de 32, le 9 de 32.

Pareille chaleur et semblable sécheresse n'avaient jamais été observées en septembre.

Nous avons dépassé de huit degrés la moyenne normale de ce mois et de beaucoup les maxima les plus fameux. Voici, d'ailleurs quelques exemples qui feront apprécier la supériorité de l'année 1895 sur les précédentes.

L'an 1723 fut, dit-on, très chaud. Cependant le thermomètre ne marqua au 5 septembre que 31 degrés. Une misère ! Au 6 septembre 1647, il s'éleva à 32 degrés. Le 2 septembre 1810, on constata 31 degrés ; en 1889, la température fut la même qu'en 1810 ; en 1893, elle ne put atteindre que 29, et, en 1894, elle monta le 1er du mois à 30 pour redescendre à 23 le lendemain.

Il y a loin entre ces chiffres et celui de 36 que nous avons noté plus haut !

Néanmoins, il ne faudrait pas trop vite nous enorgueillir du stoïcisme avec lequel nous avons résisté à une semblable température. Nous en avons supporté d'aussi fortes, de plus fortes même, mais à des

époques différentes, car, si nous relevons les températures maxima consignées au bureau central météorologique, sans nous confiner dans le seul mois qui nous occupe, nous nous apercevons que le 8 août 1707 nos pères eurent à subir 36 degrés ; de même en août 1707, 1418, 1731, 1738 et 1054. En 1842, on fut accablé de 37 degrés ; en 1857, nous eûmes 36 ; en 1874, on remarqua 35 et, en 1893, il y eut 36.

Voilà pour le mois d'août.

Juillet est encore plus terrible. Sa seconde quinzaine est réputée la plus accablante de l'année. En 1719, en 1749, on compta 36 ; en 1777 et en 1783, ce fut bien pis : le thermomètre s'éleva jusqu'à 38 ; en 1803 et 1825, il n'atteignit que 37 et 35 et, en juillet 1894, que 33.

On voit donc que ce qui caractérise cette année, c'est surtout l'époque tardive à laquelle se produit cette chaleur et, en même temps, sa continuité ininterrompue pendant quinze jours. La chaleur est, en effet, plutôt précoce que retardataire, les annales météorologiques contiennent même des exemples de température torride durant le mois de juin, telle l'année 1848, où l'on remarqua 36 degrés et surtout l'année 1755, qui surpasse toutes les autres, puisque le thermomètre atteignit 30 degrés.

Quoi qu'il en soit, il est incontestable que nous avons eu chaud, et les Parisiens qui étaient allés demander la fraîcheur aux montagnes de la Suisse ont eu aussi chaud que nous. Ce charmant pays n'a pas été épargné, sa température a été la même que celle de la France. Les heureux furent les amateurs des plages bretonnes ; c'est encore là que le temps fut le plus frais, là... et à Alger.

On se figure volontiers en France que, lorsque nous transpirons, les Algériens

doivent étouffer. Encore une erreur ! Bien que cela ne signifie rien au point de vue de l'observation météorologique, il s'est passé ces jours-ci ce fait curieux : pendant que nous fondions littéralement sous une chaleur de 36 degrés, les habitants d'Alger étaient tout guillerets, heureux de jouir d'une fraîcheur inaccoutumée. Ils n'avaient que 29 degrés ; le 7 septembre, le thermomètre a marqué à Paris 7 de plus qu'à Alger.

Cela prouve tout simplement ce que l'on savait déjà, que les ports de mer sont soumis à un régime climatérique fantaisiste. Alger a été protégé par la brise maritime. Cette bonne fortune peut arriver aux ports de tous les pays. Il n'en est pas de même pour les continents. Ainsi Laghouat a compté 36 degrés. Mais n'est-il pas curieux de constater que, même dans cette ville du Sud algérien, la température n'a pas été supérieure à celle de Paris ?

D'ailleurs, les Français n'ont pas seuls le droit de se plaindre. Leurs souffrances provenaient d'un "flot de calme", à forte pression, lequel "flot" est resté sur l'Europe centrale et a fait sentir ses effets à nos voisins comme à nous-mêmes. On a sué simultanément en France, en Italie, en Espagne, en Allemagne, en Autriche. Ce torrent d'un genre spécial ne s'est arrêté qu'aux portes de la Hollande, de la Russie, de la Grèce. L'Angleterre, elle aussi, n'a pas eu à souffrir de la sécheresse. Depuis le 1er septembre, chaque jour une pluie légère y a été signalée.

Maintenant, cet été rigoureux présage-t-il un hiver rigoureux ?

Nous avons posé la question à plusieurs savants. Aucun n'a pu nous répondre. Il n'existe pas de connexité entre la température estivale et la température hivernale."